



Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666

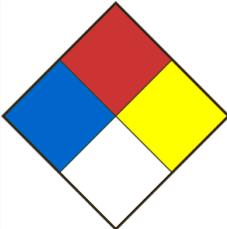
Fax. (Qc): (418) 660-8998

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit PHOSPHATE DE TRI-n-BUTYLE		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique (CH ₃ (CH ₂) ₃ O) ₃ P(O)		Numéro MAT TR-0163	Masse molaire 266,32
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes TBP, Tributyl phosphate, PHOSPHORIC ACID TRIBUTYL ESTER, TRI-N-BUTYL PHOSPHATE, TRIBUTYL PHOSPHATE (NORMAL-)			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone en cas d'urgence	CANUTEC: 613-996-6666 CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060		
Date FDS préparée 2021-09-21	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	Toxicité aiguë-Orale catégorie 4 Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 2 Cancérogénicité catégorie 2
Mention d'avertissement	ATTENTION
Mentions de danger (H)	H302 Nocif en cas d'ingestion. H315 Provoque une irritation cutanée. H351 Susceptible de provoquer le cancer.
Conseils de prudence (P)	P201 Se procurer les instructions avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P264 Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P321 Traitement spécifique (voir section 4 de la FDS et sur cette étiquette). P330 Rincer la bouche. P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets. P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
PICTOGRAMMES	
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	Santé 3 Inflammabilité 1 Réactivité 0 Spécial

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
PHOSPHATE DE TRI-n-BUTYLE	126-73-8	<=100

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. Ne PAS faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Principaux symptômes d'une forte exposition: Irritation cutanée, oculaire et du système respiratoire. Stimulation du système nerveux central. Maux de têtes. Nausées. Étourdissements. Sensation d'ébriété. Somnolence. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées. Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	Non
Conditions d'allumage	N'est pas considéré comme inflammable, mais peut brûler à des températures élevées.
Agents d'extinction appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Agents d'extinction inappropriés	Donnée non-disponible.
Produits de combustion dangereux	Des produits de combustion dangereux se forment en cas de feu: Oxydes de carbone. Oxydes de phosphore. Phosphine.
Dangers spéciaux de feu et d'explosion	Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie si nécessaire.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles équipement de protection et mesures d'urgence	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Absorber le produit avec du sable ou de la vermiculite. Diluer les résidus avec de l'eau, nettoyer et rincer. Assurer une bonne aération des lieux. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Utiliser un appareil respiratoire au besoin. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
---	--

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Entreposer dans un endroit frais et sec. Entreposer dans un endroit bien aéré. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'humidité et des produits incompatibles. Protéger de la lumière et des rayons du soleil.
Méthode et équipement de manutention	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Embouteiller dans le verre de préférence. NOTE: ce produit attaque certains types de plastiques et caoutchoucs. Porter l'équipement de protection individuel lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Transport selon TMD (réf. Section 14)

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Tributyl phosphate	126-73-8	TWA	0.2 ppm 2.2mg/m ³	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		TWA	0.2 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
		VEMP	5mg/m ³	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		TWA	5mg/m ³	Canada. Ontario OELs

Origine des données	CNESST Fisher Scientific
Ventilation	Utiliser une hotte.
Respiratoire	Si un travail sous la hotte n'est pas possible, ou si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide.
Apparence	Liquide huileux , incolore à jaunâtre-
Odeur	Âcre.
Seuil olfactif	Données non disponibles
pH	Donnée non disponible.
Point de fusion / congélation	-79°C
Point initial d'ébullition	289°C (dec)
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	193 °C Coupelle fermée.
Taux d'évaporation	Donnée non disponible-
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	Données non disponibles
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	Données non disponibles
Tension de vapeur	36 hPa (27 mmHg) à 178°C / 9.7 hPa (7.3 mmHg) à 150 °C.
Densité de vapeur	9.19 -(Air = 1.0)-
Densité	0.982g/ml à 20°C
Solubilité	légèrement soluble (<1mg/ml).
Coefficient de partage--n-octanol/eau	0.0001-
Température d'auto-inflammation	400-482°C
Température de décomposition	177°C
Viscosité	Données non disponibles

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Peut réagir violemment avec les substances incompatibles.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées. Sensible à la lumière. Sensible à la chaleur. Sensible à l'humidité.
Risque de réactions dangereuses	Peut réagir violemment au contact de substances incompatibles.
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Éviter la chaleur excessive et l'humidité. Éviter le contact avec les matières incompatibles et les températures extrêmes.
Substances incompatibles	Oxydants forts, des bases fortes. Attaque le caoutchouc et certains plastiques.
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Vapeurs toxiques de monoxyde et de dioxyde de carbone. Oxydes de phosphore. Phosphine.

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

PHOSPHATE DE TRI-N-BUTYLE

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, contact cutané.
Effets / symptômes de l'exposition aiguë :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation.
- Peau	Irritation.
- Respiration	Dépression du système nerveux central. Maux de tête, vertiges, nausées et vomissements. Peut irriter le système respiratoire.
- Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement étudié.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Dépression du système nerveux central. Certaines sources indiquent que le produit est cancérigène. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
DL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral(e) - Rat - mâle et femelle - 1,552 mg/kg. DL50 Dermale - Lapin - >5000 mg/kg.
CL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 Inhalation - Rat - 4h - 4 mg/l

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	Toxicité pour les poissons: CL50 - Carassius auratus (Poisson rouge) - 8.8 mg/l - 96 h. Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 3.6 mg/l - 48 h. Toxicité pour les algues: CE50 - Desmodesmus subspicatus (algues vertes) - 1.1 mg/l - 72 h.
Persistence et dégradation	Biodégradabilité aérobique Résultat: 89 % - Facilement biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation Oryzias latipes - 38 d Facteur de bioconcentration (FBC): 21 - 35.
Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
Autre effets nocifs	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Éliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	N/R
Appellation réglementaire	
Classification du TMD	
Groupe d'emballage	
Indice de quantité limitée	
Indice PIU	
Dispositions particulières	

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Toxicité aigüe-Orale catégorie 4 Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 2 Cancérogénicité catégorie 2
---------------	---

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2021-09-21